

Le FACT (Fonds pour l'amélioration des conditions de travail) soutient les entreprises et structures dans leurs projets innovants d'amélioration de la qualité de vie au travail. Cette lettre d'information a pour objectif de promouvoir le dispositif FACT en région Occitanie : mieux le faire connaître auprès des porteurs de projet potentiels, diffuser toute l'actualité du moment et présenter des démarches soutenues par le Fonds.

🔍 En 2022 le FACT renforce son appui et diversifie ses appels à projets

Du fait d'un doublement de l'enveloppe annuelle du FACT, l'Anact, en charge de sa gestion, fait évoluer les modalités de mise en œuvre des appels à projets :

- Toujours deux **appels à projets thématiques** qui seront cette année sur :
 - « **Développer la culture de prévention en TPE-PME** » dans le contexte actuel de la mise en œuvre de la réforme de la santé au travail et du démarrage du nouveau Plan Santé Travail ; date limite de dépôt des dossiers le 20 mai 2022 ; [lien pour en savoir plus et voir le replay du webinaire de présentation](#) ;
 - « **Transformations du travail et management** » dans un contexte de fin de crise sanitaire ayant fortement impacté les organisations ; sortie de l'**appel à projets en avril 2022** ;
- Un appel à projets sectoriel qui concernera en 2022 le secteur de la **logistique supply chain** (à venir également)
- Deux **appels projets territoriaux** en 2022 mis en œuvre par les Aract concernées.

▶ Le FACT capitalise !

L'Aract Occitanie a contribué aux 3 derniers séminaires de capitalisation des appels à projets nationaux, compte tenu du nombre de projets soutenus en région :

- Agir en faveur de l'égalité et de la mixité en décembre 2020,
- Agir sur le maintien en emploi des personnes fragilisées par des problèmes de santé en novembre 2021 ; pour télécharger le cahier de capitalisation : plus d'infos à venir sur le site de l'Anact anact.fr,
- Faire du CSE un levier d'amélioration des conditions de travail et de la qualité du dialogue social le 4 avril 2022.

🔍 L'Occitanie, première région à organiser un appel à projets territorial du FACT

L'Anact a sélectionné l'Occitanie pour décliner cette nouvelle modalité d'appel à projets visant à être davantage ancrée sur un territoire d'une ou deux régions. Le thème choisi pour cet appel à projets territorial est « **Conditions de travail : facteurs d'attractivité et de prévention de la désinsertion professionnelle** » en lien avec les travaux du Plan Régional Santé Travail.

Cet appel à projets sera piloté paritairement en région et conduit en partenariat avec la DREETS Occitanie, la Région Occitanie et l'ARS Occitanie.

Les dates à retenir :

- **10 mai 2022 à 16h** : Webinaire de présentation de l'appel à projets [S'inscrire au webinaire](#)
- **23 juin 2022** : Incubateur de projets : une journée pour aider les porteurs de projets à construire leur projet : [S'inscrire à l'incubateur](#)
- **23 septembre 2022** : Date limite du dépôt des dossiers
- **6 octobre 2022** : Date du comité de sélection

[En savoir plus sur l'appel à projets territorial du Fact en Occitanie](#)

🔍 Retour sur le FACT en Occitanie en 2021

Récapitulatif sur la mobilisation du FACT en Occitanie pour l'année qui vient de s'achever :

Appel à projet « Accompagnement des transitions écologiques »	Prolongement de l'appel à projet « COVID 19 : Accompagner la reprise de l'activité dans les TPE/PME »	Total Occitanie en 2021	Total Occitanie en 2020	Total Occitanie en 2019
3 actions sectorielle/territoriale : • Fédération Sud-Ouest des SCOP du BTP • Coccagne Alimen'terre • Occitanie en Scène	1 action collective et 1 action sectorielle/territoriale : • Ressources pour l'économie sociale et solidaire du Tarn • Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Ariège	5 projets soutenus	5 projets soutenus	6 projets soutenus
162 984 euros	78 850 euros	241 834 euros	123 876 euros	238 193 euros

À noter qu'aucun projet issu d'Occitanie n'a été déposé dans le cadre de l'appel à projets « Prévention de la désinsertion professionnelle des séniors ».

VOTRE CONTACT Catherine LEVRAT-PINATEL
c.levrat@anact.fr

